

# Croissance de la population dans les CA de Colmar et de Troyes, baisse dans celles de Chaumont et de Charleville-Mézières

**C**e dossier présente les évolutions démographiques de douze établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de la région Grand Est, entre 2010 et 2015. Sont retenues ici les intercommunalités des dix chefs lieux de département, ainsi que la communauté urbaine du Grand Reims et Mulhouse Alsace Agglomération, qui sont respectivement les deuxième et troisième EPCI les plus peuplés de la région, après l'Eurométropole de Strasbourg.

L'évolution du nombre d'habitants de ces territoires est liée à leur niveau d'attractivité et à l'impact du vieillissement de la population sur la balance des naissances et des décès. Ce dernier joue également sur la composition et la taille des ménages, dont les besoins en logement évoluent en conséquence.

Lionel Cacheux, Nicolas Deboudt, Laura Horodenciu, Sophie Villaume, Insee

## Dynamisme démographique dans les intercommunalités de Colmar, Troyes, Strasbourg et Reims

Entre 2010 et 2015, la population du Grand Est a légèrement augmenté (+0,1 % par an). Les intercommunalités de Colmar, Troyes, Strasbourg, Reims et, dans une

moindre mesure, celles de Châlons-en-Champagne et Mulhouse ont gagné des habitants à un rythme supérieur à celui de l'ensemble de la région (*figure 1*).

Parmi elles, les communautés d'agglomération (CA) de Colmar et de Troyes sont les seules à combiner un solde naturel excédentaire - davantage de naissances que de décès

- et un solde migratoire apparent positif - davantage d'arrivées que de départs. Ces deux EPCI ont ainsi gagné des habitants au jeu des migrations résidentielles. À l'inverse, dans les EPCI de Strasbourg, Reims, Châlons-en-Champagne et Mulhouse, le solde des entrées-sorties est légèrement déficitaire, et la hausse du nombre

### 1 Seules les CA de Colmar et de Troyes combinent un solde naturel et un solde migratoire positifs

Évolution de la population entre 2010 et 2015 et comparaison avec 1990-2010

	Nombre de communes	Population au 1 <sup>er</sup> janvier 2010	Population au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	Taux d'évolution annuel moyen 2010-2015					
				Total (en %)	Contribution du solde naturel (en %)		Contribution du solde migratoire (en %)		
CA Colmar Agglomération	20	109 922	113 975	+0,7	↗	+0,4	↘	+0,3	↗
CA Troyes Champagne Métropole	81	164 460	169 663	+0,6	↗	+0,4	→	+0,2	↗
Eurométropole de Strasbourg	33	474 715	487 299	+0,5	→	+0,6	→	-0,1	↗
CU du Grand Reims	143	288 057	294 724	+0,5	↗	+0,5	→	-0,1	↗
CA de Châlons-en-Champagne	46	79 239	80 835	+0,4	↗	+0,6	↘	-0,2	↗
CA Mulhouse Alsace Agglomération	39	268 619	272 985	+0,3	→	+0,5	→	-0,2	↗
<b>Grand Est</b>	<b>5 136</b>	<b>5 532 580</b>	<b>5 559 051</b>	<b>+0,1</b>	↘	<b>+0,3</b>	↘	<b>-0,2</b>	↘
Métropole du Grand Nancy	20	256 956	256 558	-0,0	→	+0,4	↘	-0,4	↗
CA d'Épinal	76	112 531	111 929	-0,1	↘	+0,2	↘	-0,3	→
Metz Métropole	44	223 891	220 593	-0,3	↘	+0,4	↘	-0,7	↘
CA de Bar-le-Duc - Sud Meuse	33	36 591	35 661	-0,5	→	-0,2	↘	-0,4	↗
CA de Chaumont, du Bassin Nogentais et du Bassin de Bologne Vignory Francles	63	46 788	45 459	-0,6	↘	+0,1	↘	-0,6	→
CA Ardenne Métropole	61	129 249	125 076	-0,7	↘	+0,2	↘	-0,8	↘

Note : les flèches indiquent l'évolution par rapport à la période 1990-2010

↗ : + 0,2 point ou plus   ↗ : + 0,1 point   → : 0 point   ↘ : - 0,1 point   ↘ : - 0,2 point ou plus

En raison des arrondis, la somme des taux dus aux soldes naturel et migratoire peut être légèrement différente du taux de variation de la population.

Lecture : dans la CA Colmar Agglomération, la population s'établit à 113 975 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Elle a augmenté de 0,7 % par an entre 2010 et 2015. Sur cette période, le solde naturel et le solde migratoire ont respectivement fait croître la population de 0,4 % et 0,3 % par an. Le taux de variation annuel moyen global 2010-2015 et celui dû au solde migratoire sont en hausse par rapport à 1990-2010 tandis que le taux de variation annuel 2010-2015 dû au solde naturel a légèrement diminué.

Champ : Grand Est, limites territoriales communales en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Source : Insee, recensements de la population de 1990, 2010 et 2015, État civil.

**Une progression plus rapide du nombre de logements que du nombre d'habitants**

Taux d'évolution annuels moyens du nombre d'habitants, de ménages et de logements entre 2010 et 2015

	Population des ménages au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	Taux d'évolution annuel moyen entre 2010 et 2015 (en %)		
		Population des ménages	Nombre de ménages (nombre de résidences principales)	Nombre de logements
CA Colmar Agglomération	111 029	+0,8	+1,1	+1,0
CA Troyes Champagne Métropole	165 594	+0,7	+1,2	+1,5
Eurométropole de Strasbourg	473 594	+0,6	+0,6	+1,0
CU du Grand Reims	288 297	+0,5	+0,9	+1,2
CA Mulhouse Alsace Agglomération	267 541	+0,4	+0,6	+0,9
CA de Châlons-en-Champagne	77 277	+0,4	+0,7	+0,9
Métropole du Grand Nancy	246 439	+0,1	+0,5	+0,8
<b>Grand Est</b>	<b>5 429 507</b>	<b>+0,1</b>	<b>+0,6</b>	<b>+0,9</b>
CA d'Épinal	108 885	-0,1	+0,4	+0,9
Metz Métropole	211 616	-0,2	+0,4	+0,8
CA de Chaumont, du Bassin Nogentais et du Bassin de Bologne Vignory Froncles	43 700	-0,5	+0,2	+0,1
CA de Bar-le-Duc - Sud Meuse	34 471	-0,6	-0,1	+0,2
CA Ardenne Métropole	121 936	-0,7	+0,0	+0,3

Lecture : dans la CA Colmar Agglomération, en moyenne entre 2010 et 2015, la population des ménages a augmenté de + 0,8 % par an, le nombre de ménages de + 1,1 % par an, et le nombre de logements de + 1,0 % par an.

Champ : Grand Est, population des ménages, limites territoriales communales en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Source : Insee, recensements de la population 2010 et 2015.

d'habitants s'explique davantage par un excédent des naissances sur les décès.

Dans ces six EPCI, la population a augmenté à un rythme au moins aussi élevé que celui de la période 1990-2010. Toutes ont gagné en attractivité, et leur solde naturel positif ne s'est pas (ou peu) détérioré. La croissance démographique a même accéléré dans les trois intercommunalités de Troyes, Reims et Châlons-en-Champagne, qui bénéficient du dynamisme de l'Île-de-France proche, ainsi qu'à Colmar Agglomération. Ces quatre EPCI sont devenues plus attractives sur la population qu'elles ne l'étaient au cours des deux décennies précédentes.

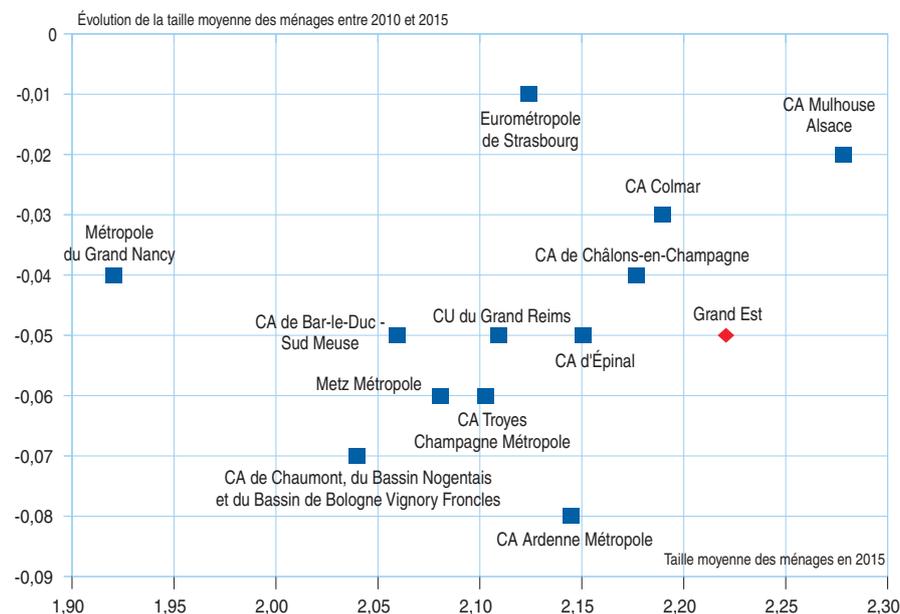
**Déprise dans les EPCI de Bar-le-Duc, Chaumont et Charleville-Mézières**

À l'inverse, les EPCI de Charleville-Mézières, Chaumont et Bar-le-Duc ont perdu de la population entre 2010 et 2015 (de - 0,7 % à - 0,5 % par an en moyenne), de même que celles de Metz et Épinal (- 0,3 % à - 0,1 %). Dans le Grand Nancy, le nombre d'habitants est resté quasiment stable sur cette période.

Parmi les douze EPCI étudiés, la CA de Bar-le-Duc est la seule où le solde naturel est négatif. À ce déficit naturel s'ajoute un déficit migratoire plus élevé que la moyenne régionale. Dans les autres EPCI en déprise démographique (ceux de

**3 Des ménages de petite taille dans le Grand Nancy**

Taille moyenne des ménages en 2015, et son évolution depuis 2010



Lecture : dans le Grand Nancy, un ménage compte en moyenne 1,92 personne en 2015, soit 0,04 de moins qu'en 2010.

Champ : Grand Est, population des ménages, limites territoriales communales en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Source : Insee, recensements de la population 2010 et 2015.

Charleville-Mézières, Chaumont, Metz et Épinal), la baisse de la population est surtout liée à un manque d'attractivité. Le trop faible excédent naturel n'y compense pas le solde migratoire négatif,

contrairement à ce qui est observé dans le Grand Nancy.

Le manque d'attractivité résidentielle est particulièrement critique pour la CA Ardenne Métropole et pour Metz

Métropole, d'autant que la situation de ces deux intercommunalités s'est dégradée par rapport à la période 1990-2010. Les évolutions démographiques sont également à la baisse dans les CA d'Épinal et de Chaumont, où le solde naturel, bien que toujours positif, s'est détérioré par rapport aux deux décennies précédentes.

### Le nombre de ménages augmente plus vite que le nombre d'habitants

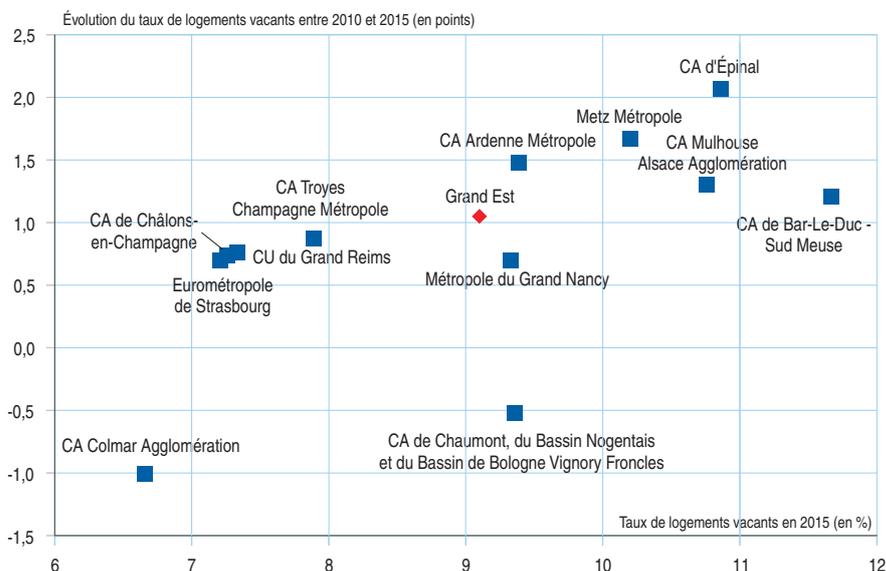
Dans la région, le nombre de ménages a progressé de + 0,6 % par an en moyenne entre 2010 et 2015, soit plus rapidement que le nombre d'habitants (+ 0,1 %) (figure 2). En effet, comme ailleurs en France, la taille des ménages a tendance à se réduire : en 2015, un ménage compte en moyenne 2,22 personnes dans le Grand Est, soit 0,05 points de moins qu'en 2010. Trois facteurs principaux expliquent ce phénomène de desserrement des ménages : d'abord le vieillissement de la population, qui entraîne un accroissement de la part des personnes seules et des couples n'ayant plus d'enfant au domicile ; ensuite l'évolution des modes de vie, avec une hausse des séparations à tous les âges de la vie ; enfin, la baisse du nombre de familles nombreuses.

Dans les grandes intercommunalités, la taille moyenne des ménages est plus faible que dans l'ensemble de la région, et la proportion de personnes seules est plus importante. Parmi les 12 EPCI étudiés, les communautés d'agglomération de Mulhouse, Colmar et Châlons-en-Champagne sont celles où la taille moyenne des ménages est la plus élevée, tandis qu'elle est la plus faible dans le Grand Nancy (figure 3). Dans cette métropole, en 2014, près de 48 % des ménages sont composés d'une personne seule, contre 34 % dans le Grand Est et entre 35 % et 41 % dans les autres EPCI étudiés.

C'est dans les intercommunalités de Chaumont et Charleville-Mézières que la taille des ménages a le plus diminué entre 2010 et 2015, et où l'écart entre l'évolution du nombre de ménages et celle du nombre d'habitants est le plus fort. *A contrario*, dans l'Eurométropole de Strasbourg, la taille moyenne des ménages n'a quasiment pas changé, et l'évolution de la population y est proche de celle du nombre de ménages. La métropole alsacienne, comme la communauté

### 4 Progression de la vacance à Épinal et Metz, diminution à Colmar et Chaumont

Taux de logements vacants en 2015 (en %) et évolution depuis 2010 (en points)



Lecture : dans la CA Colmar Agglomération, 6,7 % des logements sont vacants en 2015, et ce taux a baissé de 1 point depuis 2010.

Champ : Grand Est, limites territoriales communales en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Source : Insee, recensements de la population de 2010 et 2015.

urbaine du Grand Reims, est moins touchée par le vieillissement de la population : en 2014, seulement 15,4 % de sa population était âgée d'au moins 65 ans, contre 17,9 % dans la région et plus de 20 % dans les CA de Chaumont et de Bar-le-Duc.

### Un renouvellement du parc de logements nécessaire pour faire face aux besoins des ménages

Face à l'évolution de la population et au desserrement des ménages, il est nécessaire d'adapter le parc de logements, pour qu'il soit conforme aux besoins de la population en termes de quantité et de caractéristiques. Inversement, certaines communes peuvent avoir des politiques volontaristes dans le domaine de l'habitat : construire des logements est en effet une condition pour espérer attirer de nouveaux habitants en augmentant l'offre de logements neufs. Par ailleurs, la construction ou la réhabilitation de logements permet de renouveler le parc, certaines habitations étant devenues vétustes ou inadéquates.

Au total, le nombre de logements dans la région augmente ainsi à un rythme encore

supérieur à celui des ménages : + 0,9 % par an entre 2010 et 2015. Il a particulièrement progressé dans les intercommunalités de Troyes, Reims, Colmar et Strasbourg (figure 2). Sa hausse est au contraire faible dans celles de Chaumont et Bar-le-Duc (+ 0,1 %).

En rapportant le nombre de ménages au nombre de logements, le taux de résidences principales est de 87,6 % dans le Grand Est en 2015, les autres étant des logements vacants (9,1 %) ou des résidences secondaires (3,3 %). Entre 2010 et 2015, le taux de résidences principales a diminué de 1,2 point, tandis que le taux de vacance a augmenté de 1,1 point.

La vacance des logements a progressé encore plus fortement dans la CA d'Épinal (+ 2,1 points) ainsi qu'à Metz Métropole (figure 4). Dans ces deux EPCI, le taux de vacance dépasse 10 %, comme dans la CA de Bar-le-Duc et de Mulhouse Alsace Agglomération.

À l'inverse, la vacance a légèrement reculé dans les intercommunalités de Chaumont et de Colmar. Dans cette dernière, elle est particulièrement faible, avec moins de 7 % de logements inoccupés en 2015. ■